

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 15 août 2012, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Leigh MacLeod et Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Claude P. Lemire, Peter MacLaurin et Jean Dutil formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Jean-Pierre Dorais.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

Monsieur le maire Timothy Watchorn est absent.

À 19h00, Monsieur le maire suppléant constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

169.08.12 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Contrat - Règlement 491 - Aqueduc - chemin du Village
- 3 1 2 Contrat - Règlement 494 - Asphaltage 2012
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

170.08.12 CONTRAT - RÈGLEMENT 491 -AQUEDUC - CHEMIN DU VILLAGE

Considérant qu'un appel d'offres public a été lancé pour la réalisation des travaux afférents au Règlement 491-2011 sur le chemin du Village;

Considérant que le Directeur général dépose au Conseil le procès-verbal de l'ouverture des soumissions:

Soumissionnaires		Montant taxes incluses
MBN CONSTRUCTION		1 991 178,05\$
DUROKING CONSTRUCTION	9200 2088 Québec inc.	1 767 767,67\$
ASPHALTE DESJARDINS INC.		2 053 176,73\$
RB		
GAUTHIER	9088-9569 Québec inc.	1 820 344,41\$
CONSTRUCTION CYVEX INC.		2 322 666,04\$
ENTREPRISE TGC INC.		1 949 978,84\$
ASPHALTE BÉTON, CARRIÈRES RIVE-NORD INC.		2 124 900,01\$

Municipalité de Morin-Heights

Considérant la recommandation d'Éric Perreault de la firme SM i, ingénieur conseil;

Considérant que la Municipalité est toujours en attente du Certificat d'autorisation demandé au Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, en avril dernier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroi le contrat au plus bas soumissionnaire. conforme, DUROKING CONSTRUCTION - 9200 2088 Québec Inc. au prix de 1 767 767,67 \$.

Que l'octroi est conditionnel à l'obtention du Certificat d'autorisation du MDDEP.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer le contrat en conséquence.

171.08.12 CONTRAT - RÈGLEMENT 494 - ASPHALTAGE 2012

Considérant qu'un appel d'offres public a été lancé pour la réalisation des travaux d'asphaltage afférent au Règlement 494-2012;

Considérant que le Directeur général dépose au Conseil le procès-verbal de l'ouverture des soumissions:

Soumissionnaires	Montant taxes incluses
Les Entreprises Guy Desjardins Inc.	910 938,59 \$
Asphalte Béton Carrière Rive Nord Inc.	1 043 463,66 \$
Asphalte Desjardins Inc.	951 984,36 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter Maclaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Guy Desjardins Inc. au prix de 910 938,59 \$.

Que le maire et le Directeur général soient autorisés à signer le contrat en conséquence et que les paiements soient faits selon les prix unitaires du contrat.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée au conseil.

Municipalité de Morin-Heights

172.08.12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que l'assemblée soit levée à 19h30.

*J'ai approuvé toutes et chacune des
résolutions contenues à ce procès-
verbal*

Jean-Pierre Dorais
Maire suppléant

Yves Desmarais
Directeur général

Personne n'a assisté à l'assemblée.